



GRILLE DE SALAIRE

Depuis la mise en place de la grille de salaire, nous espérons pouvoir faire évoluer les salariés les plus anciens par le biais des niveaux et des échelons au regard de leurs expériences professionnelles et de leurs savoir faire.

Le hic, depuis deux ans déjà aucune avancée sur le sujet !! Une grille de salaire mise en place suite à la suppression des pauses, validée seulement par la bande des cinq qui se sont simplement contentés de valider encore une fois la proposition de la direction.

Est-ce qu'un salarié doit rester toute sa vie au niveau 1 échelon 2 sous le faux prétexte que les autres niveaux sont exclusivement réservés à une élite ?

A la CFDT, nous ne le pensons pas. Alors que dans certains établissements, sur proposition du directeur, certains salariés zélés franchissent allégrement le cap des niveaux 2 échelon 2 voir 3, d'autres font de l'immobilisme.

Cela ne s'appelle t'il pas du clientélisme, voir de la discrimination ???????

Il est de bonne augure de vouloir obtenir la signature de la CFDT sur différents accords concernant la diversité, de lutte contre toutes les discriminations, ne sommes nous pas par ces pratiques à l'opposé du but recherché ????????

DELEGUES DU PERSONNEL, SALARIES N'HESITEZ PAS A FAIRE DES PROPOSITIONS A VOTRE EMPLOYEUR AU VUE DE VOS COMPETENCES ET DE VOTRE ANCIENNETE



Le parti pris de la solidarité